



ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX - CAISSARGUES

Organisé par le **Bowling Club Tricastin**

Tournoi TRIPLETTE HANDICAP

Samedi 15 et Dimanche 16 JUIN 2024

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Ce tournoi, homologué, est ouvert aux joueuses et joueurs en règle avec la FFBSQ. Il se jouera au **Bowling ONE à Caissargues**, en triplète hdp. Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables pendant toute la compétition.

Tout litige sera réglé par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

ARTICLE 2 : HANDICAP

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de **70%** de la différence à **220** et pris sur le dernier listing paru au moins 7 jours avant la compétition. Il est **limité à 80** quilles.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Chaque équipe effectuera **6 lignes** en 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 7 pistes à droite le samedi en fonction de son groupe d'inscription.

Idem pour le dimanche sur 6 lignes en 2 séries de 3. Horaire suivant classement du samedi

Le classement des triplettes se fera au cumul des 12 lignes de l'équipe.

ARTICLE 4 : EGALITES

Egalité réglée dans l'ordre suivant. L'équipe avec le plus petit handicap sera classée devant. En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne d'équipe départagera les égalités et ainsi de suite.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de **3*70 soit 210 €** par équipe. Seront considérés comme fermes les engagements confirmés (Chèque + Composition de l'équipe + n° de téléphone de contact + horaire choisi). Inscriptions ouvertes du 15/03/2024 à 7 jours de la compétition

Les engagements ne seront encaissés qu'après le tournoi. **Libellé : BC Tricastin.**

REFERENCES DE L'ORGANISATEUR A CONTACTER



Hervé GENDRON Port : 06 78 27 60 64

Adresse : 1 Allée Marc Seguin – 26700 PIERRELATTE

Mail : herve.gendron@laposte.net

ARTICLE 6 : HORAIRES

Reconditionnement des pistes avant chaque tour

SAMEDI 15 JUIN	08h30 – 13h00	Groupe A : 14 équipes
	13h45 – 18H15	Groupe B : 14 équipes

Reconditionnement des pistes avant chaque tour

DIMANCHE 16 JUIN	08h30 – 13h00	15 èmes à 28 èmes
	13h45 – 18H15	14 èmes à 1 ère

REMISE DES PRIX VERS 18 H 30

ARTICLE 7 : DONNEES TECHNIQUES

(Pistes synthétiques. Machine Authority 22)

BUDGET PREVISIONNEL BASE 28 EQUIPES

RECETTES		DEPENSES	
Engagements (28 x 210 €)	5880.00	Lignages (1008 x 3.60€)	3628.80
Sponsor (CLUB)	50.00	Organisation	201.20
		Indemnités de déplacement	2100,00 €
Total	5930 €	Total	5930 €

ARTICLE 8 : RECOMPENSES

1 ^{ère} Triplette	460€	6 ^{ème} Triplette	220 €
2 ^{ème} Triplette	380€	7 ^{ème} Triplette	180 €
3 ^{ème} Triplette	320€		
4 ^{ème} Triplette	280€	1 ^{er} 300 :	50 €
5 ^{ème} Triplette	260€		

Repas disponibles sur place le midi.